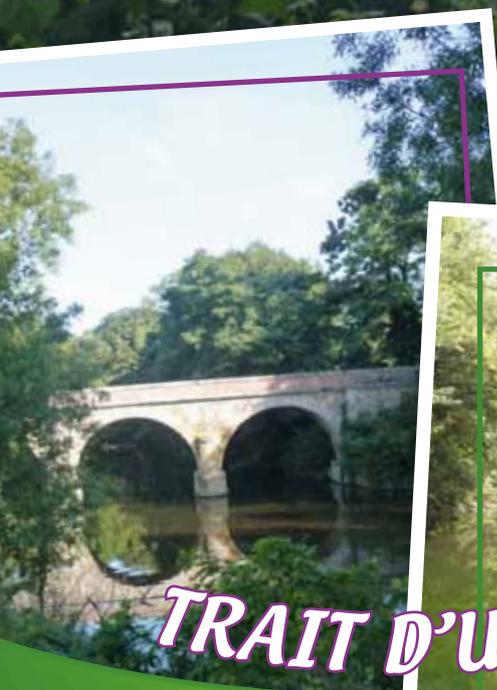
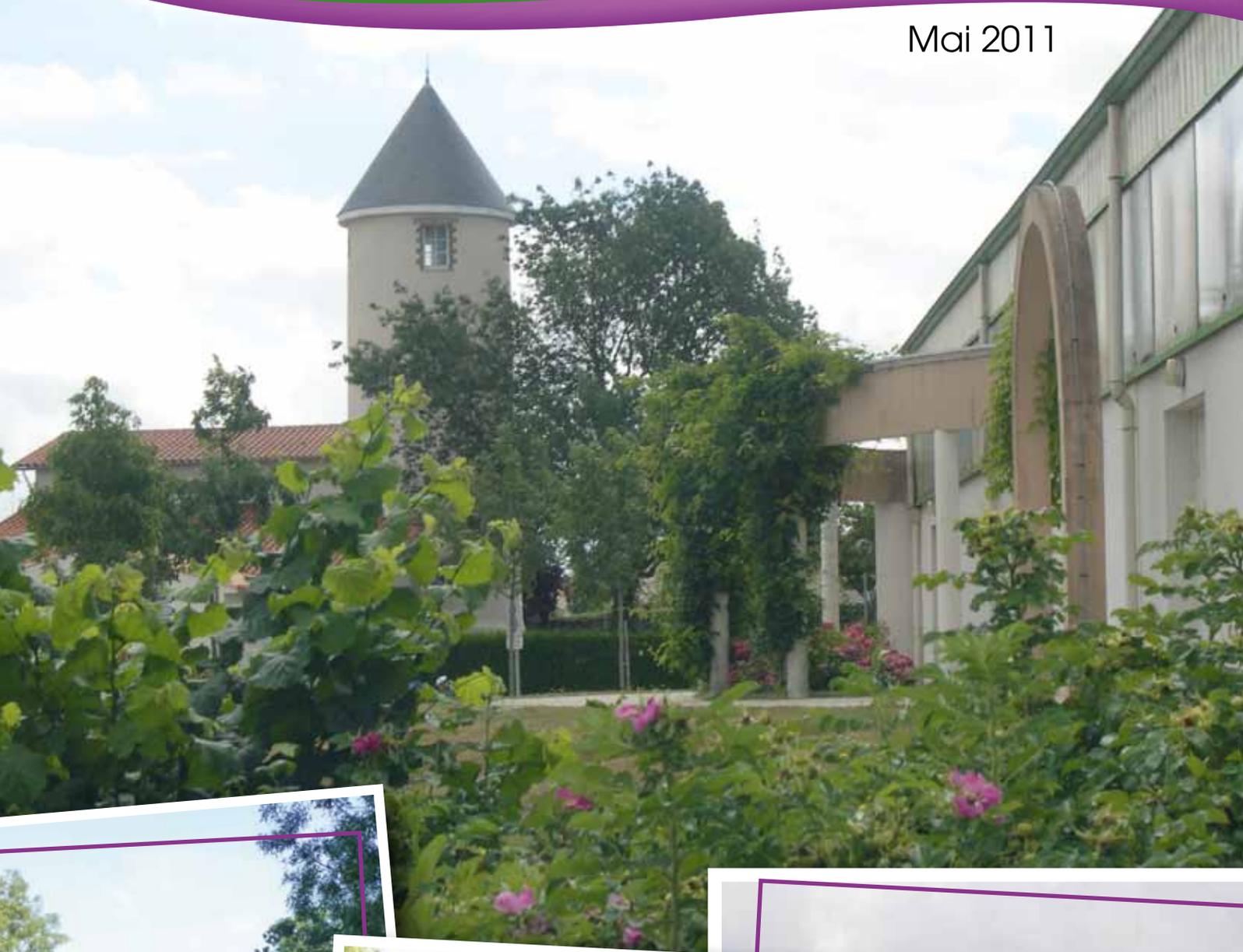


Mai 2011



*TRAIT D'UNION CASTELTHÉBALDAIS*

# RETOUR EN IMAGES



Spectacle à l'Espace Bois Joli après le stage artistique dans le cadre du CEL du 28 février au 5 mars 2011



Réunion publique mi-mandat et présentation de l'étude stratégique 25 mars 2011



Nettoyage de la plage de Saint Gilles Croix de Vie dans le cadre du CEL 26 mars 2011



Signature de la convention entre le responsable de la Maison des Assistantes Maternelles et le Président de la Communauté de Communes 29 mars 2011



Réunion Prévention avec la gendarmerie de Vertou à l'attention des aînés 1<sup>er</sup> avril 2011



Remise des clés du mini bus pour le service enfance jeunesse 23 avril 2011

## → PERMANENCES DES ÉLUS

- **Le maire : Jean-Paul Loyer**  
*Affaires générales*  
tous les jours sur rendez-vous
- **1<sup>er</sup> adjoint : Philippe Allier**  
*Urbanisme, finances*  
mercredi matin sur rendez-vous.
- **2<sup>ème</sup> adjoint : Alain Blaise**  
*Affaires scolaires et périscolaires*  
samedi de 9h30 à 11h sur rendez-vous.
- **3<sup>ème</sup> adjoint : Michel Douillard**  
*Voirie, bâtiment, assainissement*  
lundi de 14h à 16 h sur rendez-vous.
- **4<sup>ème</sup> adjointe : Jacqueline Levesque**  
*Affaires sociales et communication*  
mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.
- **5<sup>ème</sup> adjoint : Michel Moreau**  
*Vie associative, sport et culture*  
mercredi de 15h à 17h30 sur rendez-vous.

## → HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

☎ 02 40 06 53 18

E-mail : [mairie.chateau-thebaud@orange.fr](mailto:mairie.chateau-thebaud@orange.fr)

Site internet : [www.chateau-thebaud.fr](http://www.chateau-thebaud.fr)

## → GARDES DE NUIT ET WEEK-END

Médecins et ambulances	☎ 15
Gendarmerie	☎ 17
Pharmacie de garde	☎ 3237

Directeur de la publication : Jean-Paul Loyer  
Responsable de la communication : Jacqueline Levesque  
Nombre d'exemplaires : 1 250.  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2011

Conception et impression :  
IMPRIMERIE 2000  
Vieilleveigne - Tél. 0820 222 264  
La couverture du bulletin est imprimée avec des encres végétales sur papier non chloré et l'intérieur sur papier 100% recyclé.  
L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT.



Mai 2011 nous voici à la moitié du mandat, c'est le moment propice pour faire le point sur l'avancement de nos réalisations par rapport à nos engagements, c'est ce qui a été fait lors de la réunion publique du 25 mars.

### Cadre de Vie Environnement

Amélioration du fleurissement de la commune en respectant l'environnement : plantation de vivaces, paillage des parterres, désherbage thermique. Ces efforts ont été récompensés par le Département : 1<sup>er</sup> prix au concours Fleurs & Paysages pour les communes de 2000 à 5000 habitants.

Mise en service de la station d'épuration du bourg avec un procédé écologique : lits de roseaux. Création du sentier pédestre du Bois Joli.

Aménagement de la rue de la Forge et de la route de Montbert avec effacement des réseaux électriques et téléphoniques.

Création d'un colombarium et aménagement des allées du cimetière.

Mise en place de trois défibrillateurs.

### Information et Communication

Création d'un logo pour une image plus dynamique de notre commune. Refonte du journal et guide pratique. Mise en service du nouveau site internet.

### Enfance Jeunesse

Développement et dynamisation de l'accueil de loisirs : projet éducatif

### Un bilan à mi-mandat

local, contrat éducatif local, mise en place de camps de vacances, réouverture de l'Espace Jeunes.

### Ecoles

Aménagement de la cour et réfection des façades du bâtiment ancien. Mise en valeur de l'entrée principale de l'école Marcel Canonnet.

Signature du nouveau contrat d'association avec l'école St Joseph. Formation des agents du restaurant scolaire à la gestion du temps méridien des enfants. 260 repas par jour sont servis avec un produit bio par repas dans le cadre du nouveau marché.

### Associations

Inauguration de l'Espace Bois Joli au début de mandat, mise en service de l'espace polyvalent et de la salle de billard.

### Finances

Maîtrise des taux d'imposition et de l'endettement : la commune reste avec des taux inférieurs à la moyenne départementale des communes de même strate.

Etude stratégique : lancement d'une étude pour préparer l'avenir de Château-Thébaud, le but : réfléchir avant d'agir afin d'éviter les erreurs.

### Conclusion

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de travaux ont été réalisés, il reste encore beaucoup à faire. Je peux vous assurer qu'avec l'équipe motivée qui m'entoure, nous allons continuer à œuvrer pour le bien être des castelthébaldaï.

Le Maire,  
Jean-Paul LOYER

# Sommaire

## La Vie Municipale - page 2 à 18

- Compte rendus de conseils municipaux
- Date à retenir
- Commission archives
- Interview
- Point site internet
- Enfance - Jeunesse
- Bravo
- Combien ça coûte ?
- Merci aux bénévoles
- Etude stratégique
- Urbanisme
- Le plan canicule été 2011
- Fête des villages

## Bilan mi mandat en images - page 11 à 14

## La Vie scolaire - page 18

- Ecole Marcel Canonnet
- Ecole St Joseph

## La Vie Associative - page 20 à 22

- Lire et faire lire
- Baliverne
- Danse
- Tennis de table
- Comité des fêtes

## Infos Pratiques - page 22 à 24

- Rappel
- Etat civil
- Calendrier des manifestations
- Nouveau sur la commune

# LA VIE MUNICIPALE

L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal sont consultables en mairie ou sur le site internet rubrique « Vie Municipale »

## COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

### Compte rendu de conseil municipal du 10 janvier 2011

#### ■ Modificatif à la délibération n° 11 du 13 décembre 2010 relative aux avancements de grade pour 2011

M. le Maire explique qu'il convient de modifier le point relatif à l'avancement au grade de contrôleur de travaux principal.

En effet dans le cadre de la réforme de la catégorie B et en particulier du décret du 9 novembre 2010, le grade de contrôleur de travaux est supprimé et remplacé par le grade de technicien.

Compte-tenu de l'avancement de carrière de l'agent concerné, l'intégration au grade de technicien est prononcée à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2010. Il convient donc de ne pas créer de poste de contrôleur principal de 2<sup>ème</sup> classe mais un poste de technicien territorial et le régime indemnitaire qui lui correspond.

#### ■ Débat d'orientation budgétaire

M. le Maire rappelle que ce débat n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 3500

habitants, toutefois nous avons pris l'habitude de le faire.

M. ALLIER, adjoint aux finances, rappelle l'état de la dette et fait un point sur l'exercice budgétaire.

Il souhaite engager un allègement de la dette grâce au virement important provenant du solde du budget annexe du lotissement communal. Il s'agit d'un prêt de 500 000 € pour l'Espace Bois Joli qu'il conviendrait de renégocier. A cet effet le recours à un courtier semble intéressant et permettra de réaliser une bonne opération.

Le principal projet proposé pour 2011 est consacré au groupe scolaire (préau et sanitaires) pour un montant prévisionnel de 190 000 € TTC (subventions envisagées : 40 000 à 60 000 €).

Les conseillers proposent de reporter certains projets d'investissements.

Taxes locales : les conseillers proposent une augmentation de 2% sur chaque taux.

### Compte rendu de conseil municipal du 14 février 2011

#### ■ Compte de gestion - budget communal 2010

M. ALLIER présente les comptes de l'exercice 2010. Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants,) le conseil municipal :

**APPROUVE** le compte de gestion 2010 du Budget Communal du Trésorier Municipal **conforme** au compte administratif dressé par M. le Maire.

#### Fonctionnement

dépenses : 1 597 037 € et recettes : 2 589 970 €

#### Investissement

dépenses : 481 930 € et recettes : 483 497 €

## ■ Compte administratif du budget communal 2010

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. ALLIER Philippe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur LOYER Jean-Paul, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants),

**DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 soit 992 933,16 € à la section d'investissement du budget primitif 2011

## ■ Compte de gestion du budget assainissement 2010

M. ALLIER présente les comptes de l'exercice 2010.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**APPROUVE** le compte de gestion 2010 du Budget assainissement du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire.

## ■ Compte administratif du budget assainissement 2010

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. ALLIER Philippe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur LOYER Jean-Paul, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 soit 23 316,94 € à la section d'investissement du budget primitif 2011.

## ■ Compte de gestion du budget lotissement communal du Clos de la Butterie 2010

M. ALLIER présente les comptes de l'exercice 2010.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**APPROUVE** le compte de gestion 2010 du Budget du lotissement du Clos de la Butterie du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire.

## ■ Compte administratif du budget lotissement communal du Clos de la Butterie 2010

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. ALLIER Philippe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur LOYER Jean-Paul, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants),

**ARRETE** les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier

## ■ Compte de gestion du budget commerce 2010

M. ALLIER présente les comptes de l'exercice 2010.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**APPROUVE** le compte de gestion 2010 du Budget commerce du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire.

## ■ Compte administratif du budget commerce 2010

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. ALLIER Philippe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur LOYER Jean-Paul, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants), le conseil municipal :

**DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 soit 10 340,51€ à la section d'investissement du budget primitif 2011

## ■ SPANC : modification des statuts de la C.C.S.M.G

M. le Maire rappelle la démarche effectuée au niveau intercommunal pour la mise en œuvre du service public d'assainissement collectif (SPANC).

A ce titre la communauté de communes sollicite l'accord des communes membres afin d'étendre le périmètre de l'intercommunalité, à la communauté de communes de la Vallée de Clisson.

# LA VIE MUNICIPALE

## ■ Subvention de fonctionnement - Ecole sous contrat d'association St-Joseph

Monsieur BLAISE, adjoint aux affaires scolaires, rappelle que conformément à la loi, il est proposé une indexation de la subvention pour 2011, calquée sur le coût d'un élève du groupe scolaire public et une évolution indexée sur le coût de la vie est envisagée pour 2012.

M. BOUSSONNIERE rappelle que seuls les élèves de la commune sont pris en charge.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**APPROUVE** la prolongation pour une durée de 2 ans de la convention sus visée, soit jusqu'au 31 décembre 2012,

**APPROUVE** le versement d'une subvention de fonctionnement de 539 € par élève pour 2011,

**DECIDE** pour 2012 d'une indexation basée sur l'indice des prix à la consommation établi par l'INSEE (index INSEE 000 639 196 ; valeur d'octobre 2010 à 121,39),

**AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant correspondant.

## ■ Additif au règlement de mise à disposition des salles aux associations

Monsieur MOREAU, adjoint à la vie associative, propose de fixer une règle afin de ne pas modifier les créneaux attribués aux associations et d'éviter les trop nombreux changements, sources de difficultés d'organisation pour les associations et la commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**APPROUVE** l'additif suivant, au règlement « commune et vie associative » approuvé par délibération du conseil du 8/12/2008 :

Article 1 : toutes les nouvelles demandes de salles doivent faire l'objet d'une demande en mairie afin de vérifier les disponibilités par rapport aux plannings fixés.

Article 2 : par respect pour les plannings mis en place, toute demande sera refusée si elle doit modifier les plannings d'utilisation des salles.

Article 3 : si deux associations envisagent, à titre exceptionnel, un changement de jour ou d'horaire, la commune doit en être informée. Les deux associations négocient entre elles cet accord et celui-ci est validé par la mairie.

## IMPERATIFS DES SALLES :

### • Salle de la Tour

Mise à disposition pour les associations le mardi, le mercredi et le vendredi.

### • Espace Bois Joli

Les associations l'utilisent le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi.

Toute autre demande d'utilisation doit être programmée les vendredi, samedi ou dimanche.

### • Salle du Bois de la Haie

Les locations du week-end ne peuvent être accordées qu'à compter du samedi matin.

### • Salles Arcades & Maine

Ces deux salles, moins utilisées, sont à disposition des réunions associatives, communales ou autres afin de respecter le planning de l'ensemble des salles.

## Compte rendu de conseil municipal du 14 mars 2011

### ■ Taux des taxes locales 2011

M. ALLIER propose, conformément à la proposition de la commission finances, une augmentation de 2% sur le taux des trois taxes. M. ALLIER précise que nos taux restent inférieurs à la moyenne départementale.

Après en avoir délibéré, par dix-huit voix pour et une voix contre (19 votants) le conseil municipal :

**APPROUVE** les taux suivants pour 2011:

- Taxe d'habitation.....14,06%
- Taxe foncière (Bâti).....18,34%
- Taxe foncière (Non bâti) .....47,79%

### ■ Budget primitif communal 2011

M. ALLIER présente le budget dans son ensemble, conformément aux conclusions de la commission finances.

Après en avoir délibéré, par dix-huit voix pour et une abstention (19 votants), le conseil municipal :

**REPORTE** le déficit d'investissement 2010, soit 179 282,03 €

**APPROUVE** le budget primitif communal pour 2011 suivant :

Fonctionnement :

Dépenses = 1 851 733 €    Recettes = 1 851 733 €

Investissement :

Dépenses = 1 441 770 €    Recettes = 1 441 770 €

### ■ Budget primitif assainissement 2011

M. ALLIER présente le budget dans son ensemble, conformément aux conclusions de la commission finances.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**REPORTE** le déficit d'investissement 2010, soit 82 044,44 €

**APPROUVE** le budget primitif assainissement 2011 suivant :

Fonctionnement :

Dépenses = 88 420 €    Recettes = 88 420 €

Investissement :

Dépenses = 191 303 €    Recettes = 191 303 €

### ■ Budget primitif commerce 2011

M. ALLIER présente les conclusions de la commission Finances.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**REPORTE** le déficit d'investissement 2010, soit 10 573,91 €

**APPROUVE** le budget primitif du commerce 2011 qui peut se résumer ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses = 12 576 €    Recettes = 12 576 €

Investissement :

Dépenses = 19 437 €    Recettes = 19 437 €

### ■ Modification de la régie animation enfance-jeunesse

M. BLAISE propose une modification du plafond de la régie d'avances et de recettes compte-tenu de l'augmentation des recettes liées à l'accueil de loisirs.

Il est nécessaire par ailleurs de modifier le règlement de régie afin d'autoriser les dépenses et les recettes dans le cadre du contrat éducatif local.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**AUTORISE** les recettes et les dépenses dans le cadre du contrat éducatif local (CEL) :

**DECIDE** de porter le plafond d'encaisse à 7 600 €.

# LA VIE MUNICIPALE

## ■ Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (règlement uniquement)

Considérant que cette modification du Plan Local d'Urbanisme ne porte pas atteinte à l'économie générale du plan et ne comporte pas de graves risques de nuisance, il est proposé d'examiner des modifications du règlement du Plan Local d'Urbanisme sur plusieurs points présentés ci-dessous et d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure tendant cette modification.

En effet M. le maire explique que depuis la mise en place du PLU en janvier 2006 des difficultés d'interprétation de plusieurs articles du règlement sont fréquentes et sont sources d'incompréhension et de divergence d'interprétation avec la DDTM. Par ailleurs le « Grenelle de l'environnement » a renforcé le droit dans ce domaine (toitures végétalisées, panneaux photovoltaïques...) nous obligeant à adapter notre règlement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**Donne** un avis favorable au projet de modification du règlement du Plan Local d'Urbanisme.

**Charge** Monsieur le Maire de lancer la procédure tendant aux modifications du Plan Local d'Urbanisme.

## ■ Approbation du projet d'aménagement des sanitaires et des préaux de l'école

M. le Maire explique qu'il convient de valider le projet et son plan de financement. Il est nécessaire également de solliciter les subventions. La consultation des entreprises est en cours.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**APPROUVE** le plan de financement suivant et **S'ENGAGE** à la réalisation des travaux :

Dépenses = 190 000 €      Recettes = 190 000 €

**AUTORISE** M. le Maire à lancer les consultations relatives ce projet

**AUTORISE** M. le maire à signer les marchés relatifs à ce projet ainsi qu'à prendre toutes les décisions relatives à l'exécution ce projet.

**SOLLICITE** l'aide financière :

- du Conseil Général de Loire-Atlantique au titre du fond d'aménagement communal,
- de la Préfecture de Loire-Atlantique au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 2011.

## Dates à retenir

### ✓ Jeudi 16 juin 2011

Journée de l'Insertion organisée par le Conseil Général de Loire Atlantique à l'Espace Bois Joli. Chaque année sur le vignoble, un événement insertion est organisé par le Conseil Général. C'est l'occasion de découvrir les représentations théâtrales d'adultes et de jeunes en insertion mises en scène par la compagnie de théâtre Les Alizés.

#### Venez les découvrir le jeudi 16 juin 2011

A partir de 14h00 : échange débat avec des adultes en insertion, suivi des pièces de théâtres « Les Ritourn'ailles » et « L'espace d'un instant ».

Événement gratuit et ouvert à tous.

### ✓ Samedi 5 novembre 2011

Repas des aînés, pour les 70 ans et plus, organisé par la municipalité à l'espace Bois Joli.





# LA commission archives

## ÉTONNANT, ÉMOUVANT, INESPÉRÉ !

**Considérés comme perdus depuis longtemps, des documents d'archives de la commune de Château-Thébaud sont retrouvés miraculeusement.**

Le 15 mars 2011, un appel téléphonique parvient aux services de la mairie, il émane d'une personne habitant à Nantes qui signale qu'elle a en sa possession des documents anciens appartenant à la commune de Château-Thébaud. Dès l'après-midi, je me rends à son domicile et fais une fabuleuse découverte.

Il y a là des bulletins de baptêmes, mariages et sépultures datant de 1672, des registres de mariages et de naissances datant de l'an 9 du calendrier républicain (période allant du 23 septembre 1800 au 22 septembre 1801) des comptes-rendus de conseils municipaux datant de l'an 9 en 1807 et de 1808 à 1838, des courriers émanant de la préfecture... Un trésor !

Ces documents auraient été achetés chez un brocanteur par le mari de notre bienfaitrice, il y a déjà fort longtemps. Mr PLOUHINEC, archéologue amateur à l'origine des recherches archéologiques de St Lupien (Rezé) était aussi passionné de vieux documents. Son

intention était de les restituer à notre commune, mais le temps a passé, il est décédé et son épouse a retrouvé ce trésor en déballant des cartons à l'occasion d'un déménagement.

La commission Recherches et Archives ainsi que tous les habitants de notre commune remercient chaleureusement Mme PLOUHINEC, qui ne connaît pas Château-Thébaud mais qui désire le découvrir. C'est ainsi que ce vendredi 22 avril, nous lui avons proposé une journée 'découverte' accompagnée. Séduite par la beauté des paysages, la richesse historique, les crues locaux, elle s'est déclarée enchantée de sa journée.

Si parmi nos lecteurs, il y a des personnes qui détiennent des documents anciens pouvant intéresser la commission, nous les remercions par avance, car il manque encore des années d'archives communales.

Pour la commission Recherches  
*B. HERVOUET*

## MEA CULPA

**Faut-il que le succès soit grisant pour en oublier de remercier certains partenaires ?** J'espère qu'ils me le pardonneront. Effectivement sur le dernier journal municipal, aux noms de mes collègues et de la commission, j'ai remercié les nombreuses personnes venues voir notre exposition ainsi que celles qui nous ont aidés, et j'ai oublié de remercier les personnes de l'AGV44 (Association Généalogique de Vertou) sans qui cette journée n'aurait pas vu le jour.

Au cours de cette journée, l'association a remis un premier dossier à Mr le Maire et a exposé la généalogie du poète René Guy Cadou qui a des racines castelthébaldaïses, développée sur 14m de long. Les membres de l'association sont restés à disposition des

amateurs intéressés par la généalogie tout au long de cette journée.

Nous devons aussi remercier Mr Gérard BARATHON, qui a remis à Mr le Maire le dossier datant de 1926, d'électrification de la commune. Passionné du passé, il a sauvé d'une destruction certaine, ce dossier purement technique où figurent les sections des conducteurs, les dessins des supports et autres spécificités. Il est signé de la main de Mr F. GOULIN Directeur Général de la **Société Nantaise d'Eclairage et de Force par l'Electricité.**

Ces deux dossiers sont conservés et à la disposition du public aux archives municipales.

*B. HERVOUET*

## JOURNÉE DU PATRIMOINE

Je profite de cet article pour vous annoncer notre première participation aux Journées du Patrimoine qui auront lieu **les 17 et 18 septembre**. La commission Recherches, Archives et Patrimoine travaille sur ce projet et espère mieux faire connaître notre commune à certains de ses habitants ainsi qu'aux visiteurs extérieurs.

# LA VIE MUNICIPALE



## INTERVIEW : LA COMMISSION INFORMATION À LA DÉCOUVERTE DU THÉÂTRE BALIVERNES

L'aventure débute sur un simple pari lancé par les instituteurs aux parents d'élèves « Les enfants monteront sur scène si les parents font la même chose ». Le défi est relevé et en juin 83, à la fête de l'école, les parents jouent le Roi Emile... et se piquent ainsi au jeu. En novembre de la même année, ils créent un atelier théâtre, encadré par l'un des parents, Michel Fourès, qui avait déjà pratiqué ce genre d'exercice, dans la région parisienne. Un groupe se constitue autour de cet amateur éclairé. Au début, tous les participants ont ce même désir d'apprendre, dans le cadre de l'atelier, sans volonté première de se produire. Les membres de cette troupe vont suivre diverses sessions de formation avec notamment du mime. Et puis ils attaquent la scène, d'abord avec « le chat qui s'en va tout seul » et ensuite « un mot pour l'autre ». Dans un premier temps, l'équipe évolue dans le cadre de l'association « Sports et Loisirs » (aujourd'hui la danse). Puis, en 1984, ils prennent leur autonomie et l'appellation bizarre de « Kolipanibo », nom obtenu en mélangeant les syllabes des différents éléments constitutifs de l'association. Ils élisent leur première présidente : Martine Fourès.

**En décembre 1985**, la troupe est invitée, dans le cadre d'échanges artistiques, à aller se produire pour la première fois à l'extérieur. Elle présente à Montaigu « Le réveillon tragique » de Jacques Prévert. Mais l'association qui les invite a tout simplement oublié de faire la publicité de cette représentation et c'est devant 6 personnes que les comédiens vont jouer !!!

**En 1986**, c'est la création pour enfant « Nam couti-couti » un conte réunionnais interprété en co-production avec l'association Chatouillis.

**En 1987** : Kolipanibo devient Balivernes.

En octobre 1987, la troupe s'attaque à son 1<sup>er</sup> grand projet, une pièce de Gildas Bourdet « Une station service ». C'est la vraie rencontre avec le public. Avec cette pièce, le théâtre Balivernes sera sélectionné pour représenter les Pays de Loire au festival national de théâtre amateur. Il joue, salle Louis Jouvet à Tours, le 29 octobre 1989, devant 250 personnes. Il se classera quatrième.

**En 1989** : création du 1<sup>er</sup> atelier jeunes et ados, à l'initiative de Béatrice Sécheresse et Evelyne Cormerais.

Béatrice animera ces ateliers pendant 20 ans.

**En 1989** : création d'un spectacle pour enfants « Cœur de lune ».

**En septembre 2001** devant 500 spectateurs aux Sorinières, ils jouent « un air de famille » pièce à succès écrite par Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bracri. Cette pièce sera jouée une vingtaine de fois par la troupe du théâtre Balivernes.

Suivant le choix des pièces, la troupe en général se compose de 10 comédiens. Il faut compter environ 6 mois de répétition intensive et parfois plus, avant que le théâtre Balivernes ne présente cette pièce au public. La troupe se déplace souvent pour jouer, parfois hors département, Bretagne, Sarthe...

Une petite anecdote :

A St Julien de Concelles, profitant du beau temps, la troupe de Balivernes se concentre au dehors. Pendant ce temps, Alain Sécheresse, le régisseur de la troupe, perfectionniste dans l'âme, a voulu en dernière minute retoucher l'éclairage. Monté sur une échelle double, il a vu celle-ci se dérober. Notre ami Alain a bien tenté de s'accrocher au rideau, mais ceux-ci n'ont pas résisté et Alain s'est effondré entraînant les projecteurs dans sa chute. Un peu penaud, il a tout réparé dans l'urgence, pour que la représentation se déroule normalement et que le public ne s'aperçoive de rien.

**En 2008**, Balivernes compte 5 ateliers enfants, ils sont 7 en 2010 : atelier éveil à partir de 8 ans, atelier enfants à partir de 10 ans, atelier préado 1 à partir de 11 ans, atelier préado 2 à partir de 13 ans, atelier des ados à partir de 14 ans, atelier des jeunes à partir de 17 ans et atelier adultes à partir de 19 ans.

L'encadrement est effectué par deux professeurs salariés : Emmanuel Tudeau, Emilie Eouzan. La comédienne nantaise, Claudine Merceron, met en scène la troupe.

De son origine à aujourd'hui, le groupe a évidemment évolué, certains sont partis, d'autres sont arrivés, souvent après un passage aux ateliers, mais l'esprit d'origine reste le même. La passion du théâtre, cette volonté de présenter des spectacles de qualité, ce plaisir de jouer ensemble a toujours animé cette troupe. Les projets se succèdent dans la bonne humeur

# LA VIE MUNICIPALE

permanente. Cependant en avril 2007, un évènement tragique est venu assombrir cette harmonie, la disparition brutale d'Alain Sécheresse (président de 2001 à 2007) un des piliers de l'association Balivernes. Depuis 2009 avec l'espace Bois Joli, le théâtre Balivernes dispose d'un bel outil de travail pour les répétitions et les représentations. Les spectateurs viennent de plus en plus nombreux, ils bénéficient d'un excellent confort et d'une bonne vision de la scène. Le théâtre Balivernes est prêt à accueillir de nouveaux comédiens, techniciens voire décorateurs. Un petit bémol cependant, il leur manque un local pour stocker les décors et les costumes.

#### Le bureau actuel :

- Présidente : Patricia Touzeau,
- Vice-président : Bertrand Daniel,
- Secrétaires : Yves Toubanc, Sylvie Landrieau,

- Trésorier : Achille Coatnay,
- Techniciens : Paul Jaunet et Jean-Luc Gion
- Membres du bureau : Fabienne Pentecote et Guy Martin

A ce bureau, il faut ajouter tous les bénévoles et les parents, qui répondent présents pour assurer le bon fonctionnement du festival.

Les grands projets de l'année : Les 15<sup>èmes</sup> coups de théâtre de Balivernes (voir article rubrique « Vie associative »). En novembre 2011, la troupe présentera une adaptation d'un roman.

« Le cercle littéraire des amateurs de tourte aux épiluchures de patates » de Mary Ann Schaffer et Annie Barrows.

**La commission information et communication vous invite, à venir les encourager à leur prochain festival les 20, 21, 22 mai puis 28 et 29 mai ; tous les ateliers seront présentés.**

## NOTRE SITE INTERNET WWW.CHATEAU-THEBAUD.FR



Depuis février 2010, date de sa création vous êtes 17000 visiteurs à parcourir ce site. En une année, vous avez visionné 60850 pages pour consulter les informations du site. Parmi les pages les plus visitées, viennent en tête :

- le plan interactif de Château-Thébaud
- le diaporama des services enfance jeunesse
- les services de l'enfance jeunesse
- le tourisme et les randonnées pédestres
- la situation de notre commune
- l'annuaire des entreprises et des viticulteurs
- les locations de salles

Le site propose également des informations sur la vie locale dans la rubrique « actualités » de la page d'accueil et les internautes ont la possibilité de télécharger le journal municipal, le flash-Infos, le Plan Local d'Urbanisme, les menus du restaurant scolaire, les services de l'enfance jeunesse.

Simple d'accueil le site de notre commune n'attend plus que votre visite. N'hésitez pas à faire part de vos remarques. Bonne navigation sur [www.chateau-thebaud.fr](http://www.chateau-thebaud.fr)

## ENFANCE JEUNESSE

### DATES INSCRIPTIONS ÉTÉ 2011

**Ouverture ALSH du 4 au 31 juillet et du 22 août au 2 septembre**

Inscriptions et présentation des nuitées et séjours : **vendredi 20 mai 18h45** à l'accueil de loisirs  
Inscription ALSH de 17h à 19h à l'accueil de loisirs :

- Lundi 23 mai
- Mardi 24 mai
- Jeudi 26 mai
- Vendredi 27 mai

Retrouvez toutes infos et les formulaires d'inscription sur le site internet de la commune, rubrique « Enfance jeunesse » site : [www.chateau-thebaud.fr](http://www.chateau-thebaud.fr)

### DATES A RETENIR POUR LES ADOS

- Mercredi 18 mai : sortie au parc des Naudières
- Mercredi 1er juin : sortie au skate park Ricordeau à Nantes
- Mercredi 11 juin : sortie karting au Bignon
- Samedi 18 juin : sortie plage
- Vendredi 2 juillet : « soirée du brevet » ouverte à tous de 12 à 17 ans
- Mardi 5 juillet : sortie surf

### ACTIONS CEL (CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL) DÉCOUVERTE ET INITIATION

#### INITIATIVES OCÉANES

Le 26 mars dernier, dans le cadre du contrat éducatif de la commune, une quarantaine de personnes de tous âges s'est mobilisée pour l'action « initiatives océanes ». Il s'agit d'un évènement annuel sur l'ensemble de l'Europe qui consiste au nettoyage des plages après les grands coefficients de marées.

Le ramassage des déchets rejetés par la mer a débuté vers 11h15 pour se terminer aux alentours de 14h. Nous avons ensuite profité d'une météo clémente pour nous installer et prendre le pique-nique sur la plage et déguster quelques huîtres.

Le bilan de cette journée ensoleillée est très positif puisque la tâche a été accomplie en famille, dans la bonne humeur et que ce ne sont pas moins de 15 sacs poubelles bien remplis qui ont été amassés sur le remblai de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Bravo aux Castelthébaldaï !!

#### Mais aussi...

Initiation aux jeux d'échec, au jeu de croquet, au jardinage, atelier d'arts plastique, stage artistique : danse, percussions, clown, Balade à Caffino à la découverte des plantes comestibles.

### ORGANISATION DES NUITÉES ET SÉJOURS ÉTÉ 2011

#### Mois de juillet 2011

- Du 7 au 8 juillet : une nuitée 6-8 ans à Pont Caffino
- Du 11 au 15 juillet : un séjour ados 12-15 ans
- Du 18 au 22 juillet : un séjour court 8-11 ans à Vauchretien (49) : âne, apiculture et parc d'attraction

#### Mois d'août 2011

- Du 22 au 26 août : un séjour court 8-11 ans à Férel (56) : kayak de mer, plage, pêche
- Du 30 au 31 août : une nuitée 6-8 ans au parc oriental de Maulévrier (49) : activité jardinage



# Qu'avons-nous fait depuis les élections 2008 ?

## CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT



Commercialisation du lotissement communal du «Clos de la Butterie»



Mise en service de la nouvelle station d'épuration du bourg



Aménagement en enrobé des allées principales du cimetière



Création d'un colombarium et d'un jardin du souvenir



Restauration du mur d'entrée de l'école M. Canonnet



Concours «Fleurs et Paysages» : 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie commune de 2 000 à 5 000 habitants



Mise en service du sentier pédestre du Bois Joli



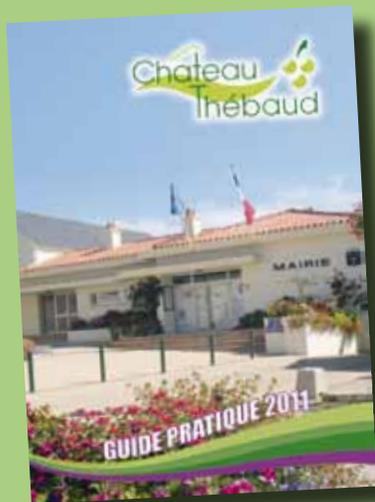
Installation de trois défibrillateurs devant la mairie, Espace Bois Joli et salle omnisports



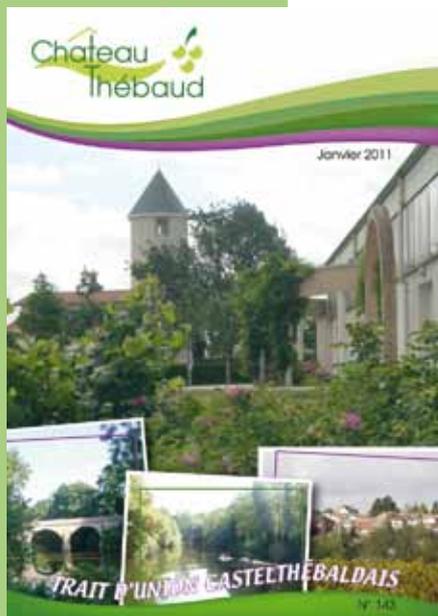
Travaux sur la route de Montbert et rue de la Forge

# COMMUNICATION

Nos supports de communication ont été modernisés avec une nouvelle charte graphique.



Un guide pratique annuel



Un journal municipal  
3 éditions par an



Le «Flash infos» réalisé en mairie et mis à votre disposition dans les communes, cabinet médical et paramédical du bourg



Le logo : une image plus dynamique de notre commune



Le site internet : [www.chateau-thebaud.fr](http://www.chateau-thebaud.fr)



## ACTION SOCIALE

Les membres du CCAS restent proches des familles en difficulté



Le repas des aînés : 160 personnes âgées de plus de 70 ans partagent ce repas annuel



La semaine bleue : une rencontre intergénérationnelle en partenariat avec la communauté de communes Sèvre, Maine & Goulaine

## ÉCONOMIE ET URBANISME



### Finances : «Maîtrise de l'évolution des taux d'imposition»

Evolution des taux locaux 2008/2011 :

TH :	12,99 %	13,92 %
FB :	17,45 %	18,16 %
FNB :	46,85 %	47,79 %

Taux moyens Loire Atlantique 2010

TH :	18,52 %
FB :	20,13 %
FNB :	48,56 %

Investissements : + de 3 650 000 euros depuis le début du mandat

### Urbanisme : «Maîtrise de l'urbanisation»

50 permis délivrés depuis 2008

7 contentieux en cours

Plan local d'urbanisme

Modifications sur texte en cours

Etude stratégique en cours



### Emploi : «Ecoute des acteurs économiques»

Développement du parc d'activités du Butay et accueil de nouvelles entreprises

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Mise en service de l'Espace Bois Joli et de la salle de billard attenante



Elaboration du document  
«Commune et Associations»



Organisation du forum  
des associations  
en septembre

# ENFANCE JEUNESSE



CEL : tournoi de babyfoot

## Les actions du CEL (Contrat Éducatif Local)



Initiative océane à Saint Gilles Croix de Vie



Signature contrat enfance jeunesse  
avec la CAF



Inauguration espace jeunes



Contrat d'association OGE



Action commune aux deux écoles  
«1 arbre, 1 enfant»



Le restaurant scolaire :  
260 repas servis par jour,  
1 produit bio par repas

## BRAVO

### Diplôme d'honorariat de maire-adjoint

Lors de la cérémonie de vœux du Maire, Messieurs Joseph Avrilleau et Thierry Denis ont été conférés au titre de maire-adjoint honoraire pour leurs services rendus à la commune.

Monsieur Le Maire a rappelé leur parcours et Monsieur Gérard Bousseau, maire honoraire, a remis le diplôme à Monsieur Joseph Avrilleau pour ses trois mandats de maire adjoint de 1977 à 1989 et Monsieur Jean-Claude Daubisse conseiller général a remis ce même diplôme à Thierry Denis pour trois mandats de maire-adjoint pour la période de 1989 à 2008.

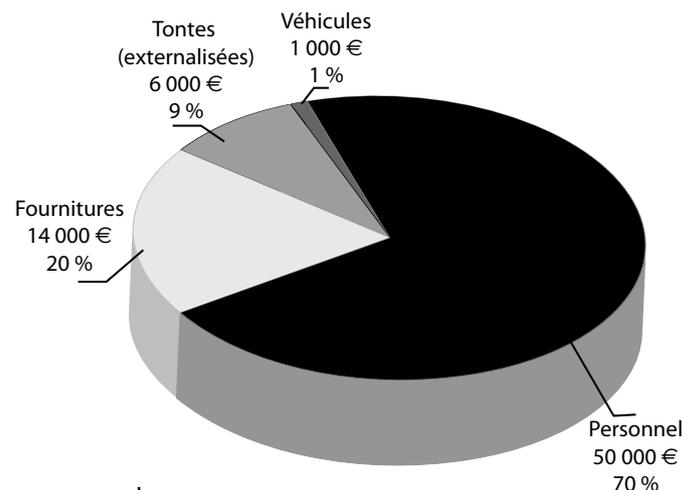
L'honorariat est attribué par arrêté préfectoral. La demande d'attribution de ces deux titres de maire-adjoint honoraire a été décidée en bureau.

Ce dernier a mandaté Monsieur Le Maire pour officialiser cette demande près du Préfet.



## COMBIEN ÇA COÛTE ? COÛT DES ESPACES VERTS ET DE L'EMBELLISSMENT

	Montant € TTC	%
Personnel	50 000 €	70 %
Fournitures	14 000 €	20 %
Tontes (externalisées)	6 000 €	8 %
Véhicules	1 000 €	1 %
<b>TOTAL</b>	<b>71 000 €</b>	<b>100 %</b>



### Observations

Les 50 000 € de personnel représentent 6% des charges de personnel  
Coût total = 71 000 euros soit 4,5% du budget global de fonctionnement

Les services espaces verts ont fait des efforts très importants sur le fleurissement et l'embellissement de la commune mais nous ne pouvons que déplorer le comportement inacceptable de certaines personnes qui confondent nos espaces verts avec une jardinerie.

Beaucoup de plantes disparaissent, nous devons les remplacer et cela représente un coût pour la collectivité.

Merci pour votre compréhension et votre civisme.

# LA VIE MUNICIPALE

## LES BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

Lors de la cérémonie des vœux du maire le 7 janvier 2011, Monsieur le Maire a eu le plaisir de remettre la médaille de la ville à deux bénévoles pour les remercier de leur implication dans la vie associative de Château Thébaud. La présentation des médaillés a été faite par Michel Moreau, adjoint à la vie associative. Il s'agit de :

Mr Paul Jaunet pour son implication au sein de BALIVERNES en tant que technicien de son et éclairage mais aussi pour sa disponibilité auprès de nombreuses associations qui font appel à lui pour leurs manifestations.



Mr Huchet Jean Paul, adhérent de la section HARMONIE, a occupé tous les postes au sein de l'association mais a été aussi professeur de l'école de musique et bénévole lors des travaux au MOULIN CHUPIN.

Musicien de grand talent il participe activement à la formation MUSICADETS et dans d'autres groupes auxquels il apporte son expérience et ses qualités humaines et musicales.



## MERCI AUX BÉNÉVOLES

A Château-Thébaud, nous avons la chance d'avoir un tissu associatif de qualité.

Toutes nos associations reposent essentiellement sur le dévouement des bénévoles. Ils sont le terreau de la belle vitalité associative.

Le bénévolat est une richesse inestimable dans la connaissance des autres, de soi, du monde qui nous entoure.

Nous pouvons tous être des bénévoles, une fois les enfants élevés, les responsabilités professionnelles terminées. C'est un bon moyen de rester au sein de la société et au cœur des ses problèmes.

Lorsque le bénévolat est organisé, il permet en faisant partie d'une équipe, de partager les décisions, de nouer des liens d'amitié, de se connaître mieux soi-même, et parfois d'amener des changements dans sa propre vie.

Il permet de redonner une place et une valeur à toutes sortes de choses : lutte contre le gaspillage, comportement, échelle des valeurs, regard qu'on porte sur l'autre, etc.

Dans notre société qui est de plus en plus égoïste, tournée sur elle-même et sur le profit, le simple geste bénévole est un désaveu à celle-ci.

Le meilleur moyen de conserver le bénévolat est de reconnaître le travail des bénévoles. Si nous montrons notre gratitude pour le temps passé, la compétence et les connaissances qu'ils mettent au service des autres, nous renforçons la position des ces bénévoles.

**Vous qui bénéficiez du dévouement de ces bénévoles, « Dites MERCI, faites un SOURIRE » en témoignage de votre reconnaissance. Ce petit geste de gentillesse de votre part leur ira droit au cœur.**

## L'ÉTUDE STRATÉGIQUE

Le diagnostic sur l'état des lieux a été présenté en réunion publique par la société Ponant le 25 mars devant environ 70 personnes. Les forces et les faiblesses de notre commune ont été mises en lumière, en particulier du point de vue patrimonial, touristique, démographique et sécuritaire.

Nous avons à la suite des questions posées, mis en ligne sur le site internet de la commune l'ensemble des diapositives que le cabinet avait commenté. N'hésitez pas à consulter ce document disponible sur notre site internet : [www.chateau-thebaud.fr](http://www.chateau-thebaud.fr) rubrique « Vie Municipale », « Urbanisme ».

De la même manière nous avons ouvert en mairie un

cahier pour que chacun puisse y faire ses propres remarques sur ses souhaits d'avenir ou les perspectives qui lui sembleraient à étudier dans les domaines sus cités.

Les élus travaillent actuellement sur les trois visions d'avenir suivantes :

- urbanisme et démographie,
- environnement,
- patrimoine et bâtiments.

L'étude devrait être terminée pour la fin de l'année, quant aux réalisations elles s'étaleront dans le temps en fonction des moyens que nous aurons à notre disposition et des priorités que nous leurs accorderons.



## LE PLAN CANICULE - ÉTÉ 2011

Les personnes âgées de + de 65 ans, fragilisées par la maladie et vivant seules, les personnes adultes handicapées, domiciliées à Château-Thébaud sont invitées à se faire recenser en mairie afin que les services d'urgence soient informés rapidement de leur situation.

Cette démarche est volontaire et fera l'objet de votre part ou du représentant légal d'une demande en mairie.

### N'hésitez pas à aider et à vous faire aider :

Demandez de l'aide à un parent, un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.

Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes.

### Contactez votre médecin, votre pharmacien :

Si vous prenez des médicaments, ou si vous ressentez des symptômes inhabituels.

### Pour plus d'informations :

- Consulter régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.
- Consulter votre médecin traitant.
- **Contactez votre mairie : 02.40.06.53.18**
- Consulter le Centre Local d'Information et de Coordination « VILLES VILL'AGES » 09 72 92 66 87

## SENIORS, POUR VOTRE SÉCURITÉ AYEZ LES BONS RÉFLEXES

Une quarantaine de seniors ont répondu à l'invitation de la gendarmerie de Vertou, le vendredi premier avril, dans la salle de la Maine. Les gendarmes ont présenté un diaporama les informant des mesures à prendre contre les arnaques, les agressions, les cambriolages dans les maisons.

L'intervention des gendarmes a été fortement appréciée par nos aînés.

## FÊTE DE VILLAGES

### Cultivez la convivialité

Les beaux jours sont maintenant arrivés et vous êtes peut-être à préparer une fête avec vos voisins afin de passer un moment chaleureux et convivial autour d'un barbecue dans les semaines à venir.

Ce sont de belles rencontres à faire entre jeunes et moins jeunes !

La commission information et communication serait très heureuse de relater vos prochaines fêtes, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pourrions ainsi faire partager ces bons moments dans un prochain journal municipal.

**Faut-il faire des démarches administratives lorsque vous envisagez des travaux ou des modifications sur vos bâtiments et parcelles ?**

	Projet :	Formalité à titre de l'urbanisme	Déclaration préalable (1 mois)	Permis de Construire (2 mois)
<b>Constructions</b>	<b>maison d'habitation</b> (Surface hors œuvre nette SHON*)	<b>non</b>	<b>non</b>	<b>oui</b>
	<b>Abri de jardin</b> (Surface hors œuvre nette SHON)	<b>non si</b> inférieure ou égale à 2 m <sup>2</sup> de SHON	<b>oui si</b> supérieure à 2 m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m <sup>2</sup> de SHON	<b>oui si</b> supérieure à 20 m <sup>2</sup> de SHON
	<b>Garage</b> (Surface hors œuvre brute SHOB*)	<b>non si</b> inférieure ou égale à 2 m <sup>2</sup> de SHOB	<b>oui si</b> supérieure à 2 m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m <sup>2</sup> de SHOB	<b>oui si</b> supérieure à 20 m <sup>2</sup> de SHOB
	<b>Préau, bûcher...</b> (SHOB)			
	<b>piscines non couvertes</b> (ou dont la couverture a moins de 1,80 mètres)	<b>non si</b> le bassin est inférieur ou égal à 10 m <sup>2</sup>	<b>oui si</b> Bassin supérieur à 10 m <sup>2</sup> et inférieur ou égal à 100 m <sup>2</sup>	<b>oui si</b> le Bassin est supérieur à 100 m <sup>2</sup>
	<b>piscines couvertes</b> dont la couverture a plus de 1,80 m de haut	<b>non</b>	<b>non</b>	<b>oui</b>
	<b>Clôtures</b>	<b>non</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
	<b>Les murs de soutènement</b>	<b>non</b>	<b>non</b>	<b>non</b>
<b>Travaux sur constructions existante</b>	<b>changement de destination</b>	<b>non</b>	<b>oui même</b> sans travaux (ou avec des travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade)	<b>oui avec</b> des travaux qui modifient soit les structures porteuses du bâtiment soit sa façade
	<b>Travaux de ravalement / Bardage</b>	<b>non</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
	<b>panneaux photovoltaïques</b>	<b>non</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
	<b>modification de l'aspect extérieur d'une construction</b>	<b>non</b>	<b>oui pour</b> toutes les modifications qui ne sont pas soumises au permis de construire	<b>oui pour</b> tous les travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment
	<b>Autres travaux</b>	<b>non</b>	<b>oui si</b> transformation de plus de 10 m <sup>2</sup> de SHOB en SHON (ex: transformation d'un garage en bureau)	<b>non</b>
<b>Aménagements</b>	<b>Lotissements</b>	<b>non</b>	<b>oui si</b> deux lots ou moins et plus de deux lots ne créant pas de voies ou espaces communs	<b>oui si</b> plus de 2 lots et création de voies ou espaces communs
	<b>autres divisions foncières</b>	<b>non</b>	oui dans les zones protégées	non
	<b>Affouillements et exhaussements du sol</b>	<b>non si</b> moins de 2 mètres de haut ou de 100 m <sup>2</sup>	<b>oui si</b> plus de 2 mètres de haut ou de profondeur et plus de 100 m <sup>2</sup>	<b>oui si</b> plus de 2 mètres de haut ou de profondeur et à partir de 2 hectares
	<b>Coupes et abattages d'arbres</b>	<b>non</b>	<b>oui</b> dans les espaces boisés classés	<b>non</b>

### Définitions

- La SHON (surface hors œuvre nette) est la surface habitable dont le plafond est supérieure à 1,80 m.
- La SHOB (surface hors œuvre brute) est la surface des constructions égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau, des surfaces des toitures-terrasses, des balcons ou loggias et des surfaces non closes situées au rez-de-chaussée, y compris l'épaisseur des murs et des cloisons.

Les formulaires de demande sont à retirer soit en mairie soit sur le site : [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr)

Une fois les formulaires remplis et les plans fournis, vous devez les déposer en mairie :

- en 2 exemplaires pour les Déclarations préalables
- en 4 exemplaires pour les Permis de construire

# LA VIE SCOLAIRE



## ECOLE PUBLIQUE MARCEL CANONNET



### Les inscriptions pour l'année scolaire 2011/2012

#### En maternelle

Les enfants nés en 2008 et antérieurement seront tous accueillis.

Nous vous invitons à prendre contact avec l'école sans tarder : vous pourrez visiter les locaux, nous vous présenterons le Projet d'École et répondrons à vos questions.

#### En élémentaire

Tous les enfants du CP au CM2 peuvent être inscrits.

#### Les documents à fournir :

- les pages des vaccinations obligatoires
- le livret de famille
- le certificat de radiation s'il s'agit d'un changement d'école
- le certificat d'inscription délivré par la mairie de Château-Thébaud

#### Pour en savoir plus, prenez contact avec

M. Pénisson, Directeur

Tél 02 40 06 53 10 (répondeur)

par fax : 02 40 06 46 67

par courriel : [ce.0440496A@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440496A@ac-nantes.fr) et visitez le site de l'école [www.ecole-mcanonnet.org](http://www.ecole-mcanonnet.org)

### Date à retenir

La fête de l'école aura lieu le **17 juin 2011** à partir de 18h00.

Un spectacle, le marché des enfants, des stands, des jeux, des animations...



## ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE ST JOSEPH

6 RUE DU PRIEURÉ - SITE : [WWW.ECOLE-SAINT-JOSEPH.ORG](http://WWW.ECOLE-SAINT-JOSEPH.ORG) - TÉL : 02.40.06.50.38

#### Les journées sportives :

C'est à Château-Thébaud qu'auront lieu les journées sportives cette année, les vendredi 13 mai pour les primaires et 20 mai pour les maternelles. Ces journées sont l'occasion de rencontrer les enfants de communes environnantes : Vieillevigne, Maisdon sur Sèvre, Montbert et La Planche. Beau temps et bonne humeur accompagneront toutes les épreuves !

#### La kermesse :

Ella aura lieu cette année le **dimanche 26 juin** avec comme thématique La NATURE : à 11h, défilé dans les rues du bourg, animations place de l'église puis déjeuner champêtre à l'Espace Bois Joli. Vers 15 h, spectacles présentés et préparés par les enfants et leurs enseignantes avec la complicité du clown BIDOUILLE.

**Pour clôturer cette journée vous êtes tous invités à participer à la traditionnelle soirée Moules-Frites.**

#### Inscriptions pour septembre 2011 et l'année 2012

La rentrée 2010-2011 se prépare. Pensez à l'inscription de votre enfant\* en contactant la directrice, Mlle Stéphanie Perthuis, au 02-40-06-50-38, à l'école St Joseph.

Pour recevoir parents et enfants, Mlle Perthuis est disponible le **MARDI TOUTE LA JOURNÉE et le SOIR après l'école à 17h00**. \*L'enfant doit avoir 2 ans révolus le 1<sup>er</sup> septembre 2011 pour commencer dès la rentrée ou 2 ans révolus au 31 décembre 2011 pour être accueilli à l'école à partir du mois de janvier ou avril 2012.

# LA VIE ASSOCIATIVE



Un appel aux bénévoles pour partager, avec les enfants, le plaisir de la lecture.



## LIRE ET FAIRE LIRE



Depuis janvier une vingtaine de bénévoles intervient à l'école Marcel Canonnet dans le cadre de l'action Lire et faire Lire en lien avec la ligue de l'enseignement.

Le but de cette action est de transmettre le plaisir de la lecture

aux enfants en partageant un moment d'échange intergénérationnel.

Le lecteur intervient une fois par semaine auprès d'un groupe de 4 à 6 enfants. Les livres sont choisis soit par les enseignants, soit par l'intervenant, soit par les élèves mais toujours en accord avec le projet pédagogique.

La FAL 44 propose des formations permettant de rencontrer d'autres lecteurs ainsi que des auteurs de livres pour enfants et d'enrichir la pratique et les connaissances des bénévoles qui le souhaitent.

Beaucoup de plaisir partagé pendant ces moments de lecture où «petits et grands» échangent autour d'un thème ayant pour support le livre.

### Renseignements :

- **Ecole Marcel Canonnet**

02.40.06.53.10

mail : ce.0440496a@ac-nantes.fr.

- **Joëlle FARGES** : 02.40.06.50.05 - jojorere@orange.fr

- **Françoise SIMON** : 02.40.06.53.57

simonfrancoise@free.fr

## TENNIS DE TABLE



**Château-Ping et son club remercient toutes les personnes qui ont participé aux manifestations de cette saison.**

Et vous informent que l'**assemblée générale** du club aura lieu le **27 mai** à 20h salle de Loisirs, ré-inscription pour l'année 2011-2012 (certificat médical).



### INFO INSCRIPTION

Le Club vous attend dès à présent pour vous inscrire au tennis de table, pensez à vous munir de votre certificat médical.

**Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez contacter :**

- Mr Beauvineau : 06.87.20.47.55
- Mme Bouchaud : 06.18.95.94.66
- Mme Hervouet : nelly.hervouet800@orange.fr



## LES 15<sup>ÈME</sup> «COUP DE THÉÂTRE» DE BALIVERNES ESPACE BOIS JOLI



Week-end du 20, 21 22 mai 2011 :  
Les ateliers adultes, ados, enfants

### PROGRAMME

#### • Vendredi 20 Mai

21h00 : « La Famille » par l'atelier adultes

#### • Samedi 21 et dimanche 22 Mai

14h00 : « Le Musée » par l'éveil et l'atelier enfants

« Le bus » par l'atelier préados

16h00 : « Ici c'est là où on est » par l'atelier préados

17h15 : « Chatroom » par l'atelier ados

18h45 « Joyeuses condoléances » par l'atelier jeunes

21h30 : « La Famille » par l'atelier adultes

(le samedi soir uniquement)

*Le P'tit Kaloup et son orgue de barbarie  
accompagneront le repas du samedi soir 21 mai.*

### TARIFS

Plein : 6€ atelier adultes      5€ ateliers enfants

Réduit : 4€ atelier adultes      3€ ateliers enfants

**Contact** : Fabienne Pentecôte 02 40 75 47 76

**Week-end du 28 et 29 mai 2011 :**

Balivernes invite les troupes amies

### PROGRAMME

#### • Samedi 28 Mai

17h00 : « Le voyageur sans Bagage »  
de Jean Anouilh par la Cie Théâtrémolo

19h00 : « Les brèves de comptoir »  
par la Cie Baltimbanques de Clisson

21h00 : « Ramdam dans les naseaux »  
par la Cie Les gens d'ici de Couëron

#### • Dimanche 29 Mai au théâtre de verdure à Pont Caffino

16h00 : « Gadji » par la Cie D'ici et d'ailleurs

## L'ASSOCIATION DE DANSE DE CHATEAU-THEBAUD VOUS PROPOSE LES COURS DE DANSE SUIVANTS :

### POUR LES ENFANTS et ADOS

- **Eveil** : dès l'âge de 4 ans
- **Initiation** : à partir de 5 – 7 ans
- **Jazz** : à partir de 7 ans
- **Classique** : de 7 à 16 ans et +



### POUR LES ADULTES

- **Danse en ligne** : country, madison, salsa, rumba...
- **Danse de salon** : danse latine, danse de caractère, le rock'n roll...
- **Speed danse** : danse très tonique et très rythmée pour la dépense énergétique, suivi d'un renforcement musculaire et d'une relaxation
- **Jazz adultes**



### STAGES :

- **Danse africaine** : avec 1 professeur et 2 percussionnistes.
- **Hip Hop**



### Contacts :

Adresse mail : [annehuchet@voila.fr](mailto:annehuchet@voila.fr)

Tél. : 02.40.06.55.58

# LA VIE ASSOCIATIVE

## COMITÉ DES FÊTES - TARIF LOCATION DE MATÉRIEL

*Particulier pensez à vos fêtes de famille*

MATERIEL	PRIX	INFORMATIONS
STAND 6 m	30,00 €	
2 STANDS 12 m	50,00 €	
4 TABLES (2 x 4 m)	les 2 tables : 3,00 €	pour 7/8 pers par côté soit 14/16 pers.
8 BANCS	les 2 bancs : 3,00 €	pour 7/8 pers par côté soit 14/16 pers.
FRITEUSE	20,00 €	huile non fourni
GRILLE VIANDE	16,00 €	gaz non fourni
PERCOLATEUR (nouveau)	20,00 € chèque de caution 200€	100 tasses - café non fourni
PODIUM	<u>NON MONTÉ</u> : 1 panneau : 1,70 € les 36 Panneaux : 61,00 €	
	<u>MONTÉ</u> : 1 panneau : 2,30 € les 36 panneaux : 82,00 €	

### REGLEMENT :

Le transport, montage et démontage (sauf pour le podium) restent à la charge des locataires.

Le comité ne saurait engager sa responsabilité en cas de mauvaise utilisation du dit matériel.

Le paiement s'effectue lors de l'enlèvement du matériel contre récépissé.

Pour le petit matériel (friteuse, grille viande, percolateur), il est demandé au locataire de le rendre **propre**.

### Les horaires d'ouverture du local :

- Pour retirer le matériel :  
le vendredi soir de 18 h 30 à 19 h 30
- Pour rendre le matériel :  
le lundi soir de 18 h 30 à 19 h 30.

**Contacteur :** Yann Albert au 02-40-06-56-13

Patrick Chetanneau au 02-40-06-52-38

# LES INFOS PRATIQUES

## RAPPEL ADMINISTRATIF

### RECENSEMENT MILITAIRE

A effectuer par le jeune dans les 3 mois qui suivent son 16<sup>ème</sup> anniversaire. Présenter le livret de famille des parents, justificatif de domicile et pièce d'identité.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez toute l'année venir faire votre demande d'inscription sur les listes électorales.

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (justificatifs acceptés : quittance électricité, gaz, téléphone fixe uniquement, avis d'imposition, bulletin de salaire)
- Pièce d'identité

## ERRATUM GUIDE PRATIQUE

Les horaires de consultation pour le **docteur ASGARALY** sont les suivants :

- **Lundi** : 8h30/12h00 et 15h00/19h00
- **Mardi, jeudi, vendredi** : 8h30/11h00 et 15h00/19h00
- **Mercredi et samedi** : 8h30/12h00



# LES INFOS PRATIQUES

## ETAT CIVIL

Bienvenue



### NAISSANCES

<b>Maé TREGUER</b>	7 impasse de la Boissellerie
<b>Jad SALMON - - LE QUEN d'ENTREMEUSE</b>	1 route de la Giétrie
<b>Benjamin GUERRIER</b>	12 rue de la Poterie
<b>Kali JOEDICKE</b>	15 La Blanchetterie
<b>Chloé MORISSEAU</b>	2 rue du Clos de la Grange
<b>Noah MORISSEAU</b>	2 rue du Clos de la Grange
<b>Méline GILLARDEAU</b>	11 Les Raudières
<b>Louane BOULINEAU</b>	19 rue du Pot Gris
<b>Quentin LOURSEAU</b>	9 Grand'Rue
<b>Thomas GEAY</b>	17 le Ronzerais
<b>Hugo DELHOMMEAU</b>	1 Les Fontenelles

### DÉCES

Souvenirs

<b>Madeline ARNAUD</b> , 89 ans	9 rue St Thomas
<b>Guy BOUVIER</b> , 89 ans	Le Rafflay
<b>Michel LEFAUCHEUR</b> , 46 ans	La Gobarderie
<b>Albert PERTHUY</b> , 85 ans	4 Le Haut Moulinier



Félicitations

### MARIAGES

<b>Elena BOLSHAKOVA &amp; Johann SEBILLOT</b>	5 rue du Prieuré
<b>Sidonie MARCHAND &amp; Fabrice DELHOMMEAU</b>	16 impasse du Clos de la Butterie
<b>Hélène LOYER &amp; Jean-Jacques BEAUFILS</b>	15 route de Caffino
<b>Naïck BOURGOIN &amp; Tarik LE MOUNTASSER</b>	Mon Plaisir
<b>Claire LIGER &amp; Jean-Luc GOHIER</b>	13 rue de la Butterie
<b>Christina BESSEAU &amp; Pascal BERNARD</b>	21 Le Butay
<b>Barinca ALAVIN &amp; Philippe FERRE</b>	8 route du Bois Joly

## CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS



MAI			
20, 21 et 22 mai	Théâtre	Festival théâtral	Espace Bois Joli
27, 28 et 29 mai	Théâtre	Festival théâtral	Espace Bois Joli
JUIN			
02 juin	USCT Football	Tournoi de sixte	Terrain de sports
10 juin	USCT Football	Assemblée générale	Terrain de sports
15 juin	Don du sang	Collecte	Bois de la Haie
16 juin	Conseil Général	Théâtre : l'Insertion mise en scène	Espace Bois Joli
17 juin	Ecole Marcel Canonnet	Fête de l'école	Ecole publique
26 juin	Ecole St Joseph	Kermesse	Espace Bois Joli
courant juin	Alaska	Tournoi pétanques	Terrain de sports
JUILLET			
09 juillet	Comité des fêtes	Feux d'artifices	Caffino
SEPTEMBRE			
03 septembre	Commission sports	Forum des associations	Omnisports
11 septembre	Amicale laïque	Raid caffino	
17-18 septembre	Commission Archives et	commission culture CCSMG	
		Journées du Patrimoine	Caffino
21 septembre	Don du sang	Collecte	Bois de la haie
OCTOBRE			
06 octobre	Amis réunis	Repas du club	Espace Bois Joli
15 et 16 octobre	Comité des fêtes	Foire commerciale	Omnisports et Bois de la Haie

# LES INFOS PRATIQUES

## NOUVEAU SUR LA COMMUNE

### UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (M.A.M.)

La Maison des Lutins a ouvert ses portes le lundi 7 mars, 20 rue de la Forge. Elle accueille 10 enfants de moins de 6 ans en journée de 7h à 19h du lundi au vendredi. La MAM a reçu l'agrément de la PMI et l'avis favorable du Conseil Général avant l'ouverture.

Le regroupement apporte les avantages de l'accueil individuel et de l'accueil collectif. Le principe est d'accueillir des enfants dans des locaux partagés.

L'ouverture de cette MAM sur la commune offre une réponse supplémentaire aux demandes des familles par son amplitude horaire.

Contact : 09.52.45.90.44

**BON VENT à cette nouvelle structure**



### ABJ MENUISERIE

**M. JANEAU Benjamin**

Tél : 06 61 70 76 37

10 rue St Thomas

44690 Château-Thébaud

Mail : abj.menuiserie@gmail.com

- Ouvertures bois, PVC

- Agencement placard, dressing

- Cuisine, salle de bain

- Parquet, lambris

- Terrasse bois

### HUIDO RENOVATION

**M. HUIDO Gérald**

Tél : 06 76 33 43 92

Le Moulinier 44690 Château-Thébaud

Mail : huidorenovation@sfr.fr

Site : www.huidorenovation.fr

Réalisation d'ouvrages neufs en pierres

Restauration d'ouvrages et de façades à l'identique

Maçonnerie

Travaux intérieurs (cloisons, carrelage, faïence, parquet flottant)

### NOUVEAU au COCCI-MARKET

Pauline et Johann sont à votre disposition pour des livraisons à domicile

En voici les modalités : appelez-nous au **09.81.10.21.55** pour passer votre commande, indiquez votre adresse ainsi que votre moyen de paiement.

Votre livraison sera effectuée dans la demi-journée suivante au plus tard.

Livraison gratuite pour un achat minimum de 30 € sur la commune de Château-Thébaud et pour un minimum de 50 € en dehors sur un rayon de 10 kms.

## SAUR NOUVEAUX NUMÉROS

- Dépannages et urgences : 02 44 68 20 09
- Informations consommateurs : 02 44 68 20 00



## NOUVEAU SUR LE VIGNOBLE

Vous êtes parents ou futurs parents... Savez-vous qu'il existe près de chez vous des actions menées par des associations, des professionnels, des parents, qui peuvent vous intéresser ?

De nombreuses actions, des adresses utiles, des renseignements pour faciliter votre vie de parents. Toutes ces infos sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.loire-atlantique.fr/actions-parents-vignoble-nantais>

## MISSION LOCALE DU VIGNOBLE

La mission s'est dotée d'un nouveau site internet : <http://missionlocalevignoblenantais.fr>

**Rappel des missions :**

Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi.

## RECYCLAGE DES MOBILES

La lutte contre le cancer exige des moyens financiers de plus en plus importants. La collecte des téléphones portables usagés (avec batterie) représente pour le comité 44 une opportunité susceptible d'augmenter ses ressources afin de poursuivre et d'intensifier ses actions :

**La recherche, la prévention, l'aide aux malades, préserver l'environnement.**

**Une urne est à votre disposition à la mairie et à la pharmacie.**

**Recyclage des cartouches d'encre d'imprimantes et de copieurs**

Ne jetez plus vos cartouches, conservez-les dans un carton ou un sac, lorsque celui-ci sera plein, contactez moi. Parlez en autour de vous.

Vous pouvez nous aider en relayant ces actions dans votre entreprise.

Prenez contact : **Marie-Paule FRIAS 06.88.23.61.41**

**Le Petit Saint Antoine**  
Groupe Bodas

**TRAITEUR**  
**02 40 36 95 46**

15 rue Etienne Cassard  
44690 La Haye-Fouassière

[www.lepetitsaintantoine-traiteur.fr](http://www.lepetitsaintantoine-traiteur.fr)

**FLEURISTE CRÉATEUR**

*Fleurs d'Aujourd'hui*

Marie-Laure Plenet

3, avenue de la Vendée  
44140 Algrefeuille / Maine  
02 40 33 57 91

à distance - TRANSMISSION FLORALE

**S.A.R.L. JAUMOILLÉ**



- Rénovation
- Neuf
- Ravalement de façade traditionnel & chaux naturelle
- Couverture tuile
- Cuves à vin

8 rue du Bois Simon  
Z.A.C. de la Basse Poterie  
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

**Maçonnerie - Génie civil**

**Tél. : 02 40 33 57 62 / Fax : 02 40 06 53 61**



**fepco**

**INTERNATIONAL FRANCE**  
19 LES MONTYS  
44690 CHÂTEAU THÉBAUD  
TEL. 02 40 06 56 00  
FAX 02 40 06 57 97  
PORT. 06 80 43 00 23




**Ets ARNAUD**  
**Dominique**

- Services Funéraires
- Marbrerie
- Chambres Funéraires
- Contrats Obsèques

24H/24  
7J/7

Rue de la Fontaine - Câlin (Rte de Nantes) - 44190 CLISSON

**Tél. 02 40 03 90 20**

**PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS**

Revêtements Sols et Murs - Ravalement

Michel DOUILLARD

**02 40 06 50 84**

Les Montys - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD



**EPS 44** SARL

Electricité - Plomberie  
Sanitaire - Chauffage  
Ventilation - Aérothermie

NEUF - RENOVATION - DEPANNAGE  
TEL/FAX 02 40 33 57 99

La Pouvellerie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD



**Diffusion France Maintenance**

**Cuisines professionnelles**

AGENCE  
Le Pont Beranger  
44680 St HILAIRE de CHALEONS  
Tél. 02 40 02 65 34

SIÈGE SOCIAL  
41 Les Bauches  
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD  
Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25

**CORDONNERIE DE VERTOU**

Clés - Tampons - Gravures - Coupes - Trophées  
Plaques autos - Motos - Scooters  
Cartes de visite



Ouvert toute l'année  
du mardi au vendredi :  
7h30-12h15 / 14h30-19h  
samedi : 8h-12h30 / 14h-17h  
fermé le samedi après-midi du 1<sup>er</sup> juin au 31 août

30, rue Delahaye - 44120 VERTOU  
Tél. 02 40 34 19 84  
Fax : 02 40 03 46 50



**MOUILLÉ Didier**

PLOMBERIE / CHAUFFAGE / AEROTHERMIE / RAMONAGE  
INSTALLATION DE SALLE DE BAIN DE A À Z

(cloison sèche, faïence, carrelage, sanitaire...)

**02 40 04 33 96**

ZA la Basse Poterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD  
**06 75 62 22 86**



**MDM TRANSPORTS**

EXPRESS NATIONAL INTERNATIONAL

Daniel METAIS- 06 80 68 79 28

"La Blanchetterie" - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD  
Tél. : 02 40 06 57 99 - Fax : 02 40 06 57 03  
Courriel : mdmtransport@orange.fr



**ETB MAÇONNERIE**  
Tony Bonnin

- Neuf
- Rénovation
- Taille de pierre
- Assainissement autonome

ECO artisan  
La nouvelle énergie du bâtiment

13 rue du Bois Simon - Parc d'Activité de la Basse Poterie - 44690 CHATEAU-THEBAUD

**02 40 06 59 32** Port. 06 07 13 24 01 E-mail : sarl.etb@orange.fr

**BRIC FRUIT**

Une Société de **Fruite**

*Pressade, la passion du fruit...*

**PRESSADE**

Bricfruit S.A.S • RN 137 • La Jaunaie  
44690 CHÂTEAU THÉBAUD  
Tél (33) 02 40 33 55 55 • Fax (33) 02 40 03 81 36 • [www.pressade.fr](http://www.pressade.fr)

**IMPRIMERIE 2000**

Z.A. Beau Soleil  
44116 Vieillevigne  
ZI Nord - BP 10232  
85606 Montaigu  
Bd d'Espagne  
44330 Vallet

Tél. 0820 222 264

La signalétique  
L'habillage véhicules  
Les imprimés publicitaires  
Les imprimés administratifs

**ambulance Douillard**

*Standard commun*  
02 40 03 92 05  
e-mail : [regulation@groupedouillard.com](mailto:regulation@groupedouillard.com)

SERVICE D'URGENCE  
24h/7j

TAXI • ambulance • VSL • TPmR • LOCATION VÉHICULE

CLISSON | VALLET | BOUSSAY | LES SORINIERES | AIGREUILLE-SUR-MAINE | LE LOROUX BOTTEBAUD

Cuisines  
Salle de bains  
Placard  
Parquet  
Lambris

SARL  
**L'Agencement Menuiserie**  
Pascal

Intérieur - Extérieur  
Neuf & Rénovation  
Bois - Alu - PVC

3 Brairon  
44690 CHATEAU THEBAUD  
Tél. 02 40 33 57 29  
E-mail : [lamypascal@orange.fr](mailto:lamypascal@orange.fr)

Artisan Menuisier Ebéniste  
**ROCHETEAU Laurent**  
**DA SILVA FERREIRA**

Menuiseries  
neuf et rénovation

- > bois, pvc, alu
- > agencement
- > cuisines
- > parquets lambris
- > réno - portails - clôtures et motorisations

5, impasse des Lilas  
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD  
Tél : 02 40 06 57 58  
E-mail : [dasilva.ferreira@free.fr](mailto:dasilva.ferreira@free.fr) - [menuiserie-rocheteau-laurent.com](http://menuiserie-rocheteau-laurent.com)

**INSTALL' Service**  
Christian GUICHET

Tous Travaux d'Electricité  
Vente d'électroménager

Tél. : 02 40 06 55 25 - Fax : 02 28 21 30 49  
n°12 La Blanchetterie 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD  
e-mail : [install.service@wanadoo.fr](mailto:install.service@wanadoo.fr)

SARL  
**DOUSSIN**

- Etanchéité
- Ravalement de façades
- Isolation thermique par l'extérieur
- Démoussage des toitures

Christophe DOUSSIN  
ZA La Basse Poterie - 4, rue du Bois Simon - 44690 CHATEAU-THÉBAUD  
02 40 06 56 46  
[sarldoussinchristophe@laposte.net](mailto:sarldoussinchristophe@laposte.net)

Bar - Restaurant

**Le Pan Coupé**

JULIEN

Ouvert tous les midis  
du lundi au vendredi

Week-end sur réservation

35 rue du Pot Gris  
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 52 50  
[lepancoupe@orange.fr](mailto:lepancoupe@orange.fr)

[www.lepancoupe.fr](http://www.lepancoupe.fr)

Le Rafflay  
CHATEAU THEBAUD

**VENTE À L'EXPLOITATION**

Tél. 02 40 06 53 64

**Les Jardins FRUITIERS**  
Jean CHEREAU

**BBS**  
MECANIQUE HYDRAULIQUE

Bruno Beillevaire Service

Maintenance Mécanique & Hydraulique  
TP Naval & Industrie

St Martin - 44690 Château-Thébaud - Tél./Fax : 02 40 06 52 73  
[beillevaire.bruno@neuf.fr](mailto:beillevaire.bruno@neuf.fr) 06 60 96 19 65

NEUF & RENOVATION  
Menuiseries PVC, ALU, BOIS  
Stores int./ext.  
Portes d'entrées  
Portes de garage  
Portails - Clôtures  
Volets - Motorisations

**OUVERTURES CONFORT**  
Michael Guilbaud

ZA de la Basse Poterie 6 rue du bois simon 44690 Château-Thébaud  
Tél. 02 40 86 34 08 / Port. 06 23 22 69 37  
[www.t2f.fr](http://www.t2f.fr) [www.ceraco-fenetre.com](http://www.ceraco-fenetre.com)